



INFORMATION MASQUES COVID 19

En prévision du déconfinement prévu le 11 mai prochain, la commune de Verny souhaite distribuer des masques dits " alternatifs".

Ces masques en tissu, de catégorie 1, sont certifiés à la norme EN 149-A1, équivalent à un masque FFP2. Ils sont lavables et réutilisables en moyenne 35 fois voire 40 fois en fonction des conditions de lavage et de séchage.

Ces masques alternatifs font l'objet d'un achat groupé avec l'Association des Maires Ruraux en partenariat avec la Communauté de Communes du Sud Messin et l'Association Française des Premiers Répondants. Ils seront livrés en deux temps.

Deux masques maximum par personne à compter de l'âge de 3 ans vous seront alloués. En fonction des quantités réceptionnées le 11 mai 2020, un premier masque par personne pourra être distribué. Le second vous serait remis lors de la seconde livraison.

Vous serez informés du mode de distribution ultérieurement soit par téléphone ou par mail et sur nos supports d'information (site mairie, page Facebook et panneau lumineux).

Il n'y a qu'une seule taille de masque mais ceux-ci sont réglables en fonction de la morphologie de la personne (enfant ou adulte).

Aussi, afin de recenser vos besoins au sein de votre foyer, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous et de le faire parvenir pour le

mardi 05 mai 2020 dernier délai

soit par : - mail à l'adresse : **masques@verny.fr**
- ou en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie

Besoin en masques alternatifs

Nom de famille : _____

Adresse : _____

Nombre d'adultes : _____ Nombre d'enfants et âge : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____